



Quelles limites pour être parent lorsque la médecine ouvre la voie ?



Assistance médicale à la procréation pour les femmes lesbiennes, pour des femmes de plus de 45 ans, des hommes de plus de 60 ans ou encore post-mortem ; inséminations de femmes célibataires par du sperme commandé sur internet, auto conservation d'ovocytes pour remettre sa gestation à plus tard, grossesse pour autrui... Si la médecine permet de nouvelles façons de procréer, la société veut-elle en limiter la portée ? Pour qui ? Pour quoi ?

Au-delà de la technique, ces situations interrogent aussi la place de parent ("biologique", "social"...), comme dans certaines situations de coparentalités.

Rendez-vous le mercredi 17 avril 2013 à 19H00

Mairie du 4^e arrondissement de Paris Salle des Mariages - Place Baudoyer - M^o Hôtel de Ville



Le débat sera ouvert par **Juliette Guibert**, gynécologue, **Laurence Brunet**, juriste, et **Séverine Mathieu***, sociologue

* auteure du livre *L'enfant des possibles - Assistance médicale à la procréation, éthique, religion et filiation.*

Inscription obligatoire avant le 2 avril auprès de Sarah Le Joly

sarah@espace-evenementiel.com - Tél. 01 42 71 34 02 - Fax 01 42 71 34 83